

Saint-Denis, le 2 avril 2020

Communiqué de presse

Coronavirus-COVID 19 à La Réunion : 27 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 27 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion, ce jeudi 2 avril à 15h00, **soit au total 308 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

267 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS et Santé publique France.

• **Bilan des cas investigués :**

Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	214
Cas de transmission locale (en lien direct ou indirect avec des cas importés)	51
Cas autochtone (sans lien direct ou indirect avec des cas importés)	2
Nombre total de cas investigués	267

Les cas importés représentent 80% des cas.

• **Situation sanitaire :**

Cas hospitalisés en service de réanimation	2
Patients ayant déjà atteint les critères de guérison prononcés par le CHU (absence de fièvre et d'essoufflement depuis au moins 48h, à partir du 8e jour de début des symptômes)	40

• **Tranches d'âge des cas investigués :**

Mineurs	11%
18 à 50 ans	50%
51 à 65 ans	27%
plus de 65 ans	12%

Contact presse



• Localisation des cas

Encore à ce jour, la très grande majorité des cas identifiés sont des cas importés (essentiellement de métropole) ou des cas de contamination directe par des cas importés, des voyageurs ou des contacts de cas importés.

Aucune chaîne de transmission autochtone n'est identifiée à ce jour, c'est-à-dire aucun regroupement de cas qui se seraient contaminés dans une commune ou un quartier de la Réunion.

Il n'y a donc pas à ce jour de zones de l'île plus à risque que d'autres et les mesures barrières et de confinement s'appliquent donc à titre préventif partout et de la même façon.

Dans ce contexte, il n'y a pas lieu de communiquer sur la localisation des cas, ces informations n'auront de sens qu'en cas d'identification de zones de transmissions autochtones sur le territoire.

41 cas sont toujours en cours d'investigation

Tous les cas confirmés font l'objet de l'identification de toutes les personnes ayant été en contact avec ces malades (entourage familial, professionnel, passagers proches dans les avions...).

Toutes ces personnes « contact » sont appelées individuellement par la cellule de suivi de l'ARS en collaboration avec Santé publique France. Leur état de santé est évalué à cette occasion. Il leur est précisé au cours de l'entretien l'importance du respect d'un isolement strict, de la surveillance quotidienne de leur état de santé (avec prise de température) et d'appeler immédiatement le 15 en cas d'apparition de symptômes.

A ce jour, environ 1 700 personnes ont été identifiées comme sujet contact et font donc l'objet d'une mesure de quatorzaine et d'auto-surveillance.

Lorsque la cellule de suivi détecte un mauvais respect des obligations de quatorzaine, elle en informe la préfecture afin qu'un arrêté soit pris à l'encontre de la personne. L'arrêté est notifié par les forces de l'ordre.

Recommandations à suivre

- Respecter les consignes de confinement
- Limiter au maximum ses déplacements qui sont nécessaires (trajet domicile-travail quand le télétravail n'est pas possible, se rendre chez un professionnel de santé, faire des achats de premières nécessité)
- Se protéger avec les gestes barrières

Il convient de rappeler ces gestes barrières qui constituent à ce jour le meilleur moyen de limiter la propagation du virus :

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale)

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :



- Contactez le Samu Centre 15 en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent ;
- Evitez tout contact avec votre entourage
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez des mouchoirs à usage unique
- Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades

Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15





CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



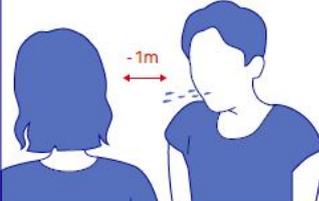
Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



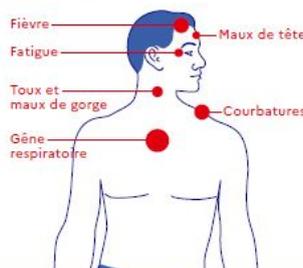
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

